



Résumé

Cinquante ans après les indépendances africaines de 1960, l'Europe, et notamment la France, ne peut plus penser sa relation à l'Afrique comme elle le faisait encore il y a dix ans. Avec une croissance supérieure à 6 % depuis 2000 – encore près de 3 % en 2009 malgré la crise –

et un milliard d'habitants, ce continent présente un exceptionnel potentiel de croissance et est entré de plain-pied dans la mondialisation.

L'Afrique a besoin de l'Europe pour se développer et libérer toute sa croissance. Mais ce n'est plus le mode de l'assistance qui doit prévaloir, au risque de voir les élites africaines se détourner complètement de notre continent pour lui préférer les nouveaux modèles que sont les pays émergents (Chine, Inde ou encore Brésil). L'Europe n'est plus dans la situation où elle avait une croissance plus forte que les États qu'elle devait aider. L'Afrique est un atout : notre relation à cette partie du monde, proche à la fois dans l'espace et dans la culture, doit être regardée comme une opportunité de croissance. Seule zone au monde où la France présente une balance commerciale excédentaire, le continent africain est celui où notre pays a accumulé le plus grand stock de capital. C'est une chance que donne la mondialisation : deux continents complémentaires, qui se connaissent bien et qui sont proches, doivent au même moment trouver deux nouveaux modèles économiques.

Même si elle demeure pertinente, l'ambition initiale du co-développement – profiter du dynamisme des populations migrantes et des potentiels complémentaires du Nord et du Sud – semble avoir disparu aujourd'hui. La mission actuellement confiée au co-développement est de développer les pays d'origine afin d'y fixer les populations et d'encourager les diasporas à rentrer chez elles. C'est donc un concept défensif – dépenser de l'argent public pour freiner ou même inverser les flux d'immigration. Aujourd'hui, le bilan des politiques de co-développement est maigre : peu d'outils, peu de partenaires et peu de moyens – pour 2010, les crédits du budget de l'État consacrés au développement solidaire sont de

35 millions d'euros, à rapporter aux 3,5 milliards d'euros de l'Aide publique au développement (APD). Il est temps de réinventer ce concept qui a peu convaincu jusqu'ici.

Les pays africains portent le regard vers les pays émergents qui ont trouvé les clés du développement. La Chine, l'Inde ou encore le Brésil, à la fois bénéficiaires nets de l'aide au développement et donateurs, eux-mêmes anciens pays du « tiers monde », constituent une nouvelle référence et sont perçus comme des partenaires économiques crédibles. Les échanges entre le continent africain et la Chine ont été multipliés par dix depuis 2001 et représentaient 100 milliards de dollars en 2008. En quelques années, la Chine est devenue l'une des premières destinations pour les étudiants africains. L'Inde, qui pèse en PIB l'équivalent du continent africain dans son ensemble (1 000 milliards de dollars US), fournit des modèles de développement qui ont valeur de normes nouvelles pour les Africains : révolution verte réussie, régulation forte de l'investissement étranger et du secteur financier, succès d'une économie tertiaire exportatrice de services et de biens culturels...

Le co-développement « Sud-Sud » se déploie peu à peu sous nos yeux, au détriment des relations Europe-Afrique et des positions favorables dont jouissaient des États comme la France.

L'Institut Montaigne propose de créer les conditions d'un partenariat renouvelé entre l'Afrique et la France pour accélérer leurs croissances respectives. Se développer ensemble, en profitant de nos complémentarités.

Le co-développement est une méthode, un nouveau partenariat pour la croissance, qui utilise toutes les ressources, privées comme publiques. Il assure la mobilité et la circulation des expériences et des hommes, sans piller les ressources africaines. Cette mobilité s'organise. Elle se contractualise.

Le co-développement associe fortement le secteur privé aux actions de développement. Les entreprises jouent le premier rôle dans ce partenariat économique « gagnant-gagnant » en y apportant leur savoir-faire et leur efficacité.

Un partenariat pour la croissance entre les deux continents, c'est ce paradigme qu'il faut défendre dans le contexte actuel.

Les propositions de l'Institut Montaigne

Favoriser les investissements privés

- 1. Faire de l'aide publique au développement un levier pour l'investissement dans les secteurs stratégiques.**
Il s'agit de transformer graduellement l'aide publique aux secteurs productifs en garanties pour les investissements réalisés par des acteurs privés.
- 2. Créer un label co-développement pour les entreprises agissant en faveur des pays africains.**
Les entreprises privées candidates aux garanties publiques à l'investissement devraient faire la preuve de leur engagement de responsabilité sociale et environnementale et démontrer leur contribution à la valeur ajoutée locale et à la formation des compétences.
- 3. Renforcer le tissu d'entreprises de taille moyenne en Afrique qui n'ont aujourd'hui pas accès au capital en mettant le *Private Equity* au service du co-développement.**
- 4. Créer un Fonds d'investissement pour le co-développement**
abondé par les produits d'épargne des migrants qui serait destiné à faciliter les investissements dans leur pays d'origine en garantissant les prêts aux entreprises.

Valoriser l'épargne des migrants

- 5. Encourager la bancarisation des migrants et favoriser ainsi la constitution d'une épargne.**
En développant les « comptes-miroirs » : des comptes ouverts dans des établissements bancaires partenaires de banques françaises et permettant à des personnes autorisées de réaliser depuis le pays d'origine des opérations bancaires. La profession bancaire française pourrait également être encouragée à créer un « *Migrant Banking* » en proposant des services adaptés à la population migrante (comptes *low cost*, horaires spécifiques, conseillers spécialisés etc.).
- 6. Utiliser les nouvelles technologies pour favoriser les transferts de fonds.**
Par exemple, l'usage des SMS pour passer des ordres de virement doit être développé dans un continent où 40 % de la population possède déjà une ligne de téléphone mobile.

Encourager les transferts de connaissances

- 7. Contractualiser les échanges de personnels qualifiés,** notamment sur la base d'un « *swap* » entre juniors et seniors. L'Afrique et la France ont tout intérêt à contractualiser leurs besoins, par exemple dans le domaine médical en donnant des moyens à l'enseignement médical et paramédical en Afrique avec des programmes d'échanges et un aménagement du retour des personnels qualifiés formés en France. Cet aménagement se ferait à travers des installations médicales de qualité comme d'une rémunération à la hauteur des compétences.
- 8. Créer un partenariat renforcé entre les universités africaines et françaises,** de manière à mutualiser les connaissances, les méthodologies et les cultures. Favoriser la mobilité internationale des enseignants africains et européens.
- 9. Impliquer les entreprises du Nord dans le développement des établissements de formation en Afrique** par des échanges de stagiaires entre continents afin d'encourager la formation d'une double culture chez les étudiants africains mais aussi européens. En contrepartie, l'administration doit organiser efficacement la politique consulaire. D'autre part, l'enseignement supérieur public doit trouver des sources de financement différentes du seul budget des États. Les entreprises pourraient s'impliquer dans ce financement.
- 10. Créer une université africaine d'excellence,** qui aurait pour objectif d'attirer les meilleurs talents africains et européens afin d'éviter le *brain drain*. Elle serait financée pour partie par des fonds publics, des fonds privés et les droits de scolarité des élèves qui en auraient les moyens (avec un système de bourses pour les autres).
- 11. Développer des liens entre recherche fondamentale, recherche appliquée et politiques publiques, en dépassant les coopérations bilatérales.**
L'Afrique ne sera pas insérée dans l'effort mondial de recherche sans une politique volontariste. Il ne manque ni les besoins ni les capacités de financement ni les compétences. Le secteur privé et les fondations doivent se sentir responsables de cette ambition.